déi gréng
groupe parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
20 SEP. 2013
2887

Monsieur Laurent Mosar
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 20 septembre 2013

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** concernant la disparition du volet « législation » sur la nouvelle version du site internet du Ministère de l'Education nationale :

Le Ministère de l'Education nationale vient de mettre en ligne une nouvelle version de son site internet www.men.lu. Site riche en informations, men.lu est non seulement un outil d'information pour le grand public, les parents et les élèves, mais aussi un outil de travail pour d'autres acteurs du monde scolaire de même que pour les futurs enseignant-e-s. Or, à ma grande surprise, la rubrique particulièrement importante rassemblant l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux en vigueur en matière d'éducation nationale et de formation professionnelle a disparu dans la nouvelle mouture du site.

A la différence du portail officiel www.legilux.lu, la rubrique du MEN avait le grand avantage de regrouper justement la législation afférente en un seul endroit et fut notamment utilisée comme outil de travail par les enseignant-e-s et les étudiant-e-s en Sciences de l'éducation de l'Université du Luxembourg.

Dans ce contexte, je souhaite avoir les renseignements suivants :

1) **Pourquoi est-ce que la rubrique législation a disparu du nouveau site ?**
2) **Est-ce que Madame la Ministre est d'accord pour ajouter également au nouveau site une ou plusieurs rubriques « Législation » ? Dans l'affirmative, à quelle échéance ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

C. Adam

Claude Adam
Député

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Coordination générale

Luxembourg, le 17 octobre 2013

Monsieur le Président de la
Chambre des Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse de Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle à la question parlementaire N° 2881 du Député Claude Adam

Ad 1)

Le nouveau site Internet www.men.lu tel qu'il a été mis en ligne le 2 septembre 2013, correspond à la phase 1 d'un projet mené en commun avec le CTIE – le Centre des technologies de l'information de l'État du ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Il était impératif que le site fût en ligne avant la rentrée scolaire 2013-2014. C'est pourquoi des rubriques demandant davantage de développement, telles que la législation, ainsi que des fonctionnalités complémentaires, ont été planifiées pour la phase 2.

Ce type de phasage est courant dans la mise en œuvre de sites Web complexes et riches en contenus. C'est ainsi que la structuration de l'arborescence du futur site et la migration des contenus de l'ancien ont été particulièrement longs. En outre, la redéfinition du cadre Renow en mode Responsive Design / Mobile First (nouvelles pratiques de développement afin de garantir un rendu sur « PC » / « Tablettes » et « Smartphone ») a demandé un gros travail d'analyse et de déploiement.

Concernant la législation consultée par les enseignants et étudiants en Sciences de l'éducation, une page provisoire a été ajoutée dans la rubrique correspondante.

Ad 2)

La phase 2 du site, y compris l'adjonction de la rubrique législation, est en cours de réalisation avec le CTIE, dont le planning des travaux a été quelque peu bouleversé par les élections législatives anticipées. Étant donné les travaux préparatoires et les développements informatiques nécessaires à la mise en ligne de cette rubrique, il est prévu que celle-ci voit le jour au cours du 1er trimestre 2014.

Mady Delvaux-Stehres
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

127-000188-20040816-FR

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-85100
Fax:(+352) 247-85113
e-mail: info@men.lu
www.men.lu